



# Mairie de Claix

Place Hector Berlioz – 38640 Claix

04 76 98 15 36 – Fax 04 76 98 82 81

[www.ville-claix.fr](http://www.ville-claix.fr)

## DECISION DU MAIRE FACP-04-DM13-23

**Nomenclature : 1.1.2.1.1**

**OBJET : Maitrise d'œuvre pour le réaménagement en vue de la mise aux normes règlementaire relative à l'incendie et l'accessibilité du bâtiment élémentaire du groupe scolaire Jules Ferry.**

Le Maire de la commune de Claix,

VU les décrets numéros 2008-1355 et 2008-1356 du 19 Décembre 2008,

VU l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n°2016-360 du 25 mars 2016

VU les dispositions des articles L.2122-21 et L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les délibérations du Conseil Municipal DEL N° 18/2020 et DEL N° 26/2020

**CONSIDERANT** que les crédits nécessaires à la réalisation des travaux cités en objet sont prévus au budget communal : 2313

**DECIDE** de valider la maitrise d'œuvre pour le réaménagement en vue de la mise aux normes règlementaire relative à l'incendie et l'accessibilité du bâtiment élémentaire du groupe scolaire Jules Ferry.

La répartition entre les co-traitants est la suivante :

- ATELIER CUBE	45 200.00€ HT (soit 54 240.00€ TTC)
- IDE DE PROJET	8 600.00€ HT (soit 10 320.00€ TTC)
- CONSEIL TECHNIQUE GRENOBLOIS	9 700.00€ HT (soit 11 640.00€ TTC)
- INGENIERIE CLIMATIQUE	13 000.00€ HT (soit 15 600.00€ TTC)

**A l'entreprise : ATELIER CUBE – 4 PLACE DOCTEUR VALOIS – 38210 TULLINS**

**Montant Global de la maitrise d'œuvre: 76 500.00€ HT soit 91 800.00€ TTC**

**Article 1 :** Le paiement s'effectuera au cours de la mission sur présentation de facture, en application de l'ordonnance n° 2014-697 du 26 juin 2014 relative au développement de la facturation électronique, les demandes de paiement sont déposées par le titulaire sur la plateforme Chorus Pro ([www.chorus-pro.gouv.fr](http://www.chorus-pro.gouv.fr)).

**Article 2 :** Conformément aux dispositions de l'article L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

A Claix le 20 Juin 2023

Le Maire,

Christophe REVIL



Date d'affichage: 20/06/2023

Date de retrait: 20/08/2023

